



Département de
Meurthe-et-Moselle

Mairie de
MARON

54230

Tél. : 03.83.47.26.23
mairie-de-maron@orange.fr

La lettre du maire – Septembre 2025

Madame, Monsieur,

Les mois de juillet et d'août sont pour nombre d'entre nous, ceux qui passent le plus vite alors que les jours sont les plus longs. Ils laissent la place à la rentrée et à ses traditionnels marronniers. Ainsi en est-il pour la rentrée des classes. Le regroupement scolaire est maintenant réduit à 5 classes dont deux à Maron. La classe de Mme Sertier accueille les petits et les moyens. La classe de madame Jubert accueille un groupe d'élèves de niveau CP et la grande section. Deux ATSEM, Lilou Bessot et Magali Colini les accompagnent dans leurs tâches quotidiennes. Enfin, une nouvelle AESH, Brigitte Lamielle a pour mission d'aider les enfants en situation de handicap.

Les effectifs en baisse ont décidé l'administration de l'Éducation nationale de supprimer un poste et cette réduction pose légitimement la question de la qualité du service public dû aux habitants. On sait trop que les coupes franches dans les services à l'usager sont une des portes d'entrée en force des populistes. Les mêmes qui vous expliqueront aussi qu'il faut faire des économies dans la fonction publique !

L'été est aussi le moment où vous avez envie de profiter du calme et des endroits où l'ombre et l'eau peuvent amoindrir les effets de la canicule. Et alors, vous vous sentez agressés par les restes incroyables que d'autres individus auront laissé après leur passage. Tous les week-ends, nous retrouvons des déchets en quantité et c'est l'éternel recommencement pour Olivier l'employé communal qui doit redonner un aspect champêtre à un endroit qui n'aurait jamais dû cesser de l'être. Dans cette tâche, nous sommes d'ailleurs aidés par l'association des garde-pêche qui n'hésitent pas à verbaliser les contrevenants. Malheureusement, trop d'entre eux passent entre les gouttes car la tâche est rude et malheureusement sans fin. La question se pose par ailleurs de la présence sur place de poubelles. Les laisser ou les retirer ? Pour certains, les poubelles attirent les déchets ; pour d'autres, leur absence incite les visiteurs à les abandonner sur place au lieu de repartir avec. Les spécialistes eux-mêmes ne sont pas d'accord entre eux !

Quoiqu'il en soit, les dépôts sauvages sont une plaie de la société individualiste que nous avons créée. Ici à Maron mais partout ailleurs. Nous faisons pourtant le nécessaire pour rendre le village agréable et la placette de la rue de Nancy est maintenant équipée d'un banc qui saura devenir un banc de l'amitié où vous pourrez partager un moment avec vos voisins ou d'autres utilisateurs. Il reste la mise en eau de la nouvelle fontaine et quelques plantations sur les ruelles pour finaliser ce grand chantier.

Côté animation nous essayons aussi de diversifier les animations avec également les associations du village : L'AFR vous a proposé une balade contée avant une prochaine découverte au fil de l'eau ; le marché de producteurs s'est déroulé ce dernier vendredi mais fut assez peu achalandé ; bientôt un

concert de gospel aura lieu à l'église le dimanche 28 septembre à 15 heures avec le concours du secours populaire. Un mot sur une exposition en place dans la salle du Conseil pendant les heures d'ouverture de la mairie sur le monde des arbres à travers le monde : vous pouvez venir et constater l'incroyable diversité des espèces. Nous inviterons les classes de la maternelle à venir la découvrir. L'ensemble est prêté par l'association de protection de la forêt de Haye et est sur place jusqu'au 10 octobre.

Vous trouverez sans doute à travers ces diverses propositions, de quoi vous retrouver. C'est certainement de cette façon que, les uns les autres, nous créons le petit plus de convivialité qui fait qu'il fait bon vivre ici à Maron.

Dernièrement également, deux habitantes ont redonné goût à la fête des voisins en proposant un repas partagé du type Auberge espagnole. Un départ en douceur qui promet un retour plus conséquent les années à venir. Ambiance et beau temps pour cette nouvelle édition.

Enfin, notre village ayant été repéré pour ses vues imprenables, il a été utilisé pour le tournage du film 'Il était deux fois' d'après le polar de Franck Thilliez et sera diffusé sur France 2 . Très prochainement, un nouveau tournage aura lieu pour un autre policier : le murmure de la forêt.

Affaire à suivre...

Bonne reprise à vous pour toutes vos activités

Votre maire, Rémi Maniette

